

**GREVE NATIONALE
LE 3 FEVRIER**

Infos 71

Fédération Syndicale Unitaire



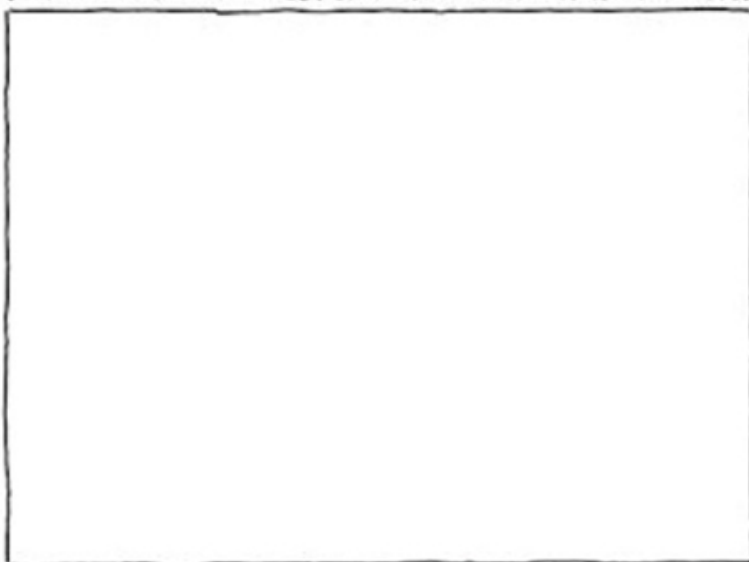
CPPAP 0313 S 06497 ISSN 1267-4281

Dispensé de timbrage
Chalon C.D.I.S

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LAPOSTE

PLEASE ENJOY THIS CULTURALLY, ETHNICALLY, RELIGIOUSLY,
AND POLITICALLY CORRECT CARTOON RESPONSIBLY. THANK YOU.



Shaw

**« Appréciez ce dessin culturellement,
ethniquement, religieusement et
politiquement correct »**

Michael Shaw, *The New Yorker*, septembre 2012

Sommaire

Page 1 : Solidarité avec les victimes des attentats de Paris

Page 2 : GREVE le 3 février !

Page 3 : Après les attentats...

Pages 4-5 : Le FN dans l'éducation nationale

Page 5 : La Carte scolaire 2015

Pages 6-8 : Circulaire RASED

Page 7: Bulletin d'adhésion

**Syndicat National Unitaire des Instituteurs,
Professeurs des écoles et PEGC**

Section de Saône et Loire
Maison des syndicats

2, rue du Parc
71100 CHALON SUR SAONE

Tel: 03 85 43 56 34

E-mail: snu71@snuipp.fr Site: 71.snuipp.fr

Directeur de Publication : V. Castagnino - Prix au numéro: 0,74€ - Imprimé par nos soins - Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp71. Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant par écrit au SNUipp71

Bulletin N° 117

Déposé le 23 / 01 / 2014

SOLIDARITE AVEC TOUTES LES VICTIMES DES ATTENTATS DE PARIS

Une pensée particulière pour les penseurs libres.

Nous levons notre verre...

à la liberté de penser, d'expression, de la presse; à la laïcité;

à la lutte contre toutes les inégalités, contre les fascismes et l'obscurantisme.

Bulletin imprimé et diffusé grâce à la cotisation des adhérents du SNUipp 71
Si vous lisez ce bulletin et souhaitez sa parution, syndiquez-vous !

Tous en grève le 3 février !

Conditions de travail, salaires : pour une école ambitieuse !

Dans cette période de crise économique et sociale et de montée des inégalités, l'école avec ses enseignants constituent un rempart incontournable à la relégation des plus fragilisés et à la montée de tous les obscurantismes.

Plus que jamais notre pays a besoin d'école, il faut lui donner les moyens de lutter efficacement contre l'échec scolaire qui touche en premier lieu les enfants issus des milieux populaires. C'est une des conditions pour offrir une culture commune à tous et toutes et permettre l'émancipation de chacune.

Or, la priorité au primaire ne se traduit pas dans les écoles.

Depuis plusieurs années, notre école connaît une véritable crise du recrutement. Les conditions de travail et les salaires n'attirent plus suffisamment alors que le recrutement se fait au niveau du Master 2 (Bac +5).

On observe un recours croissant aux contractuels, en lieu et place d'enseignants titulaires et formés.

Le SNUipp avec la FSU demande un investissement massif dans l'Éducation ce qui nécessite une augmentation du budget prévu.

Pour réussir l'école, il faut davantage d'enseignants mieux formés et mieux payés et améliorer leurs

Le SNUipp-FSU exige :

conditions de travail !

une revalorisation des salaires

- Le rattrapage des pertes de salaires
- L'augmentation du point d'indice gelé depuis 2010

• L'alignement de l'ISAE(400 € bruts annuels) accessible à toutes et tous, sur l'ISOE du second degré (1200€ bruts annuels).

une amélioration des conditions de travail

• Une remise à plat de la réforme des nouveaux rythmes scolaires qui ne répond pas à la difficulté scolaire et accentue la dégradation des conditions de travail des enseignants tout en renforçant les inégalités territoriales.

• Une baisse des effectifs par classe parmi les plus chargés d'Europe. Pas plus de 25 élèves par classe hors Education Prioritaire et pas plus de 20 élèves en Education Prioritaire, pas plus de 15 élèves pour les moins de 3 ans et des effectifs allégés dans les classes scolarisant un ou des élèves en situation de handicap.



Actuellement, le budget 2015 prévoit la création d'un emploi pour 27 élèves supplémentaires.

• Une augmentation des postes RASED et de remplaçants à la hauteur des besoins. Il manque 4 834 RASED et 1 800 postes de remplacement par rapport à 2008.

• Une montée en charge des nouveaux dispositifs des Plus de Maîtres Que de Classes et de l'accueil des moins de 3 ans.

• Le classement en Education Prioritaire de toutes les écoles dont les caractéristiques le justifient.

• Une relance de la formation continue quasi inexistante aujourd'hui. Des stages de formation, ouverts à tous les personnels, doivent se tenir sur le temps d'enseignement.

• Une formation initiale à la hauteur des enjeux. Il faut retrouver d'urgence un maximum d'1/3 en responsabilité et 2/3 en ESPE, afin que le volume de formation didactique et théorique prenne toute sa place et son sens.

• La suppression des APC et la libre appropriation des 108 h par les équipes pédagogiques.

Marie Larrouy, Marc Dailloux, Vincent Castagnino

Et après les attentats ?

Agir dans l'école et la société dès maintenant !

Depuis quelques jours, suite aux attentats qui ont endeuillé notre pays, la responsabilité de l'école se trouve clairement évoquée. Non seulement, elle aurait échoué dans sa mission d'éducation à la citoyenneté mais elle devrait de plus, trouver pratiquement seule les solutions pour mettre à mal les idées reçues, la violence et le sentiment d'exclusion.

Faire tout porter sur les seules épaules de l'école et des enseignants mène à une impasse. Bien évidemment, il est essentiel de se préoccuper de cette partie de la jeunesse qui ne se reconnaît pas ou plus dans la République. Mais seule, l'école ne peut pas régler tous les problèmes de la société. Si l'école est apparue ici et là fracturée notamment lors des contestations de la minute de silence, c'est que notre société est elle-même fracturée. **Et, les causes de cette situation sont autant culturelles, que sociales et économiques.** Aujourd'hui, pour une partie des familles et de leurs enfants, le discours de l'école sur le vivre ensemble n'a pas de sens et de prise parce que la réalité vécue est celle de l'entre-soi et de la relégation sociale.

Il est clair que pour le SNUipp-FSU, on n'enrayera pas ces phénomènes avec les seuls outils présentés par la ministre lors de la rencontre du 12 janvier dernier avec les syndicats : Ressources sur le site Eduscol, parcours de formation magistère, nouveaux programmes d'éducation morale et civique, livret de prévention de la radicalisation... De la même manière, il n'est pas sérieux de laisser croire que tout ira pour le mieux en faisant chanter aux enfants la « Marseillaise » ou en leur mettant une blouse sur le dos.

Les enseignants engagés en première ligne, dans des conditions parfois très difficiles constatent tous les jours que le défi est d'une toute autre ampleur.

Pour le SNUipp, il faut une mobilisation générale de notre société ce qui appelle des mesures fortes aussi bien sur le terrain scolaire que sur l'environnement social de l'École. Et d'autres choix budgétaires. Réussite scolaire et émancipation, cohésion et justice sociale, citoyenneté et laïcité, tout cela ne s'obtiendra pas en un jour. C'est pour cela qu'il faut agir dès maintenant !

A l'école, quelques propositions

- **Renforcer le plan pour l'éducation prioritaire** prévu pour la rentrée 2015. Les écoles primaires dites « isolées » et les réseaux oubliés qui remplissent les caractéristiques de l'éducation prioritaire doivent

obtenir le classement REP. Des conditions particulières doivent y être développées pour les élèves (20 élèves par classe, plus de maîtres que de classes, création de métiers d'assistant d'éducation aux côtés des élèves et des enseignants...) et pour le métier d'enseignant (allègement du temps d'enseignement pour le travail en équipe, le partenariat éducatifs et la relation aux familles.) Aucune famille ne doit être abandonnée par l'Éducation nationale.

- **Permettre le développement de la scolarisation des enfants de moins de trois ans** dans un cadre adapté (15 élèves par classe, conditions d'accueil des enfants, ATSEM et formation petite enfance...) C'est indispensable pour tisser des liens de confiance avec les familles les plus éloignées de l'école.

- **Financer des projets pédagogiques valorisant l'école** et rénover certains bâtiments scolaires afin de contribuer à la mixité sociale.



- **Améliorer la formation initiale**

- **Relancer une formation continue** totalement exsangue.

Autour de l'école, développer la mixité sociale et renforcer les services publics

- **Développer une politique de la ville** ambitieuse de rénovation et de réaménagement urbain avec accès au logement **afin de remettre de la mixité sociale**

- **Développer des services publics de proximité** facilitant l'accès à la santé, à la culture...

- **Développer des politiques de la petite enfance**

Marc Dailloux, Marie Larrouy

Extrême droite dans l'éducation nationale: ne laissons pas le FN prendre racine !

Le FN, via son satellite le Collectif Racine, tente un rapprochement avec les enseignants, et certaines organisations syndicales.

Le SNUipp-FSU 71 condamne la manœuvre.

Si l'on y regarde de près, il y a des années que le Front national n'avait plus de structure pour diffuser son projet éducatif. Il faut remonter à plus de vingt ans pour en retrouver une un peu solide.

Au milieu des années 1980, le FN crée de nombreuses structures (les « cercles »), chargés de diffuser les idées du FN un peu partout, en particulier dans les milieux professionnels. Il se crée ainsi en 1987 un Cercle National de l'Enseignement, qui s'adresse à la fois aux parents d'élèves et aux enseignants, et qui va devenir en 1995 le Mouvement pour une Éducation Nationale (MEN). Le MEN déclare lors de sa création : « *Aujourd'hui le combat pour la sauvegarde de la nation et de l'identité française passe prioritairement par l'école, principal enjeu politique de cette fin de siècle* ». Le projet est ambitieux, puisqu'il reprend l'idée de la Nouvelle Droite d'une nécessaire « reconquête culturelle », préalable à toute conquête politique : en effet, « *l'éducation ne doit pas être laissée aux mains des syndicats marxistes inféodés au nouvel ordre éducatif mondial* »

Après l'expérience du MEN, la question éducative ne revient dans le discours frontiste que de façon perlée, pour dénoncer la violence scolaire et le coût exorbitant de l'éducation dans le budget de l'État, accuser les enfants issus de l'immigration de faire baisser le niveau, et surtout conspuer les enseignants, tous « gauchistes », qui, lorsqu'ils ne sont pas en grève, distillent perfidement leur idéologie antinationale et mondialiste : le FN caresse ainsi dans le sens du poil son électorat massivement hostile au corps enseignant...

En septembre 2012, lors d'un colloque sur l'éducation de son *think tank* Idée Nation, Marine Le Pen déclare ainsi, s'adressant aux profs : « *Il y a eu un malentendu entre nous. Nous n'avons pas su vous parler.* » Huit mois plus tard, au mois de mai 2013, des enseignants signent une tribune dans *Le Figaro*, « Appel pour le redressement de l'École », annonçant au passage la création (dans l'indifférence générale) du Collectif Racine, une structure regroupant des professeurs du primaire au supérieur se retrouvant dans les idées du Front national.

C'est la raison pour laquelle il a créé cette officine dont le but est de donner une assise à ses quelques militants et sympathisants, leur créant ainsi une légitimité en leur permettant d'apparaître au grand jour.

Nous constatons que l'étape suivante était donc de mettre

les pieds dans le plat dans le monde syndical enseignant en distillant bons et mauvais points aux organisations représentatives, selon des critères flous, ce qui a été fait le 27 novembre 2014 avec le communiqué de presse de son secrétaire général Alain Avello. Si nous nous questionnons sur les raisons du plébiscite du Collectif Racine de certaines organisations syndicales enseignantes, c'est sans aucune surprise que la FSU est au banc des accusés (naturellement, a-t-on envie de dire) *. Cela tombe bien. Il est naturel pour nous d'être raillés par l'extrême droite. Les valeurs humanistes, bienveillantes, anti-capitalistes et solidaires défendues par notre fédération la FSU sont à l'opposé de ce que prône le FN. Cette place est la nôtre, et ce n'est donc pas pour rien.

Sur le fond, le Collectif Racine, ou plutôt le FN, ne propose pas grand-chose de neuf, incapable de se détacher du sempiternel « c'était mieux avant » (recentrage sur lire/écrire/compter, le par-cœur, la chasse au « ludique », la verticalité des relations prof-élèves, l'autorité, encore l'autorité...). Par ailleurs, faute de pouvoir définir sa confuse vision de l'école, le FN alimente les débats en brandissant la théorie du complot à chaque réforme, prévoyant pour les enseignants la menace systématique de la perte de leur statut de fonctionnaire. La peur est une alliée historique des théories du FN. Dans l'éducation aussi. A cela s'ajoutent les thèses habituelles sur les méfaits de l'immigration et du *cosmopolitisme dégénéré* qu'elle engendrerait... Tout ça, tout ça...

Le collectif racine inscrit son action dans la droite ligne du projet mariniste d'un État-nation autoritaire et fermé sur lui-même, qui, pour être mené à bien, ne peut plus faire l'impasse sur la formation des générations futures. L'entrisme récent opéré dans l'éducation nationale fait partie intégrante de ce projet. Les voilà donc un pied chez nous.

Maintenant que ce rapprochement a commencé, que fait-on ?

Et bien on dénonce et on combat, pardi !

On ne peut, face aux idées d'extrême droite, mettre la poussière sous le tapis et regarder ailleurs lorsqu'elles frappent à la porte de l'école. Pour le SNUipp71, il est clair que l'on ne tournicote pas avec le FN et toutes les idées qu'il véhicule.

Il est de notre responsabilité à tous, enseignants, élus du personnel, de nous battre pour défendre les valeurs essentielles à l'école : l'humanisme, la laïcité (au nom du vivre ensemble, et pas au nom du rejet de certains), la volonté de faire réussir tous les élèves et donc d'accueillir avec bienveillance et empathie tous les publics. C'est la mission qui est la nôtre, nous enseignants et militants syndicaux, au premier rang desquels ceux de la FSU.

Le SNUipp71 est et sera au rendez-vous contre l'obscurantisme, la haine raciale, et l'entre-soi xénophobe...sans détour. Aucun.

Ne lâchons rien !

Pour le SNUipp71: Marc Dailloux, Vincent Castagnino, Marie Larrouy, Dominique Gonnot, Dominique Protat, Aurélie Gagnier-Boivin, Christophe Lecorney, Jean-Pierre Thielland, Jean-Guy Trintignac, Chantal Lepron, Philippe Gonnot, Elisabeth Havard, Pierre-Alain Veau, Vincent Ravat, Cécile Leynaud, Pascal Voisin, Philippe Desbois, Paul Barday.

*Source : <http://www.frontnational.com/2014/11/>

elections-professionnelles-dans-leducation-nationale-y-voir-plus-clair-dans-loffre-syndicale/

LE FN FAIT MOINS PEUR QU' AUTREFOIS



CARTE SCOLAIRE

Ce qui nous attend...

Le ministère a présenté la répartition académique des 2511 postes supplémentaires programmés dans les écoles pour la rentrée 2015.

A l'évidence ces créations de postes feront du bien aux écoles qui en profiteront, mais, il est également certain que cette dotation reste bien insuffisante au regard des besoins de l'école primaire.

Touchées par des pertes de postes, les académies de Besançon (-19), de Caen (- 29), Nancy-Metz (- 19), Dijon (- 20) Paris ou encore la Guadeloupe (- 29) subissent de vrais coups de rabot alors qu'elles sont loin d'avoir retrouvé leurs moyens d'avant les coupes claires du quinquennat précédent. Les autres académies bénéficient d'un niveau de créations de postes qui ne couvriront pas l'ensemble des besoins liés à la fois de la réforme de l'éducation prioritaire, à la poussée démographique (23 400 élèves supplémentaires sont attendus à la rentrée prochaine) et à la restitution des postes supprimés.

La préparation de la rentrée 2015 s'annonce donc difficile. Au niveau national, il manque encore près de 1 800 postes de remplaçants par rapport à 2008. Autant dire que les écoles vont encore connaître des classes non remplacées et qu'il ne sera pas possible de relancer une formation continue actuellement en friche. Il y a pourtant urgence à ce que les enseignants réactualisent leurs connaissances professionnelles, notamment en vue des nouveaux programmes. Plus de 4 000 postes de Rased manquent toujours à l'appel depuis 2008, ce qui prive encore des milliers d'élèves en difficultés scolaires d'une aide spécialisée.

Et ce n'est pas l'allocation progressive des moyens vantée par

la ministre qui va changer la donne. Procédant par redéploiement, le « plus » donné aux écoles défavorisées - ce qui est une bonne chose - sera synonyme de « moins » pour d'autres écoles présentées comme favorisées. Mais aujourd'hui, existe-t-il vraiment des écoles favorisées quand on constate que les écoles françaises ont un nombre d'élèves par classe bien au-dessus de la moyenne européenne ? 7 000 classes maternelles ont encore plus de 30 élèves. Dans un tel contexte, comment sera-t-il possible d'assurer la montée en charge du « plus de maîtres que de classes » estimé aujourd'hui par le ministère à 1 713 postes et dont l'objectif affiché est de 7 000 ?

Le niveau de ces dotations n'est pas à la hauteur de l'engagement de la priorité au primaire. Le SNUipp-FSU demande un changement de braquet pour améliorer les conditions de réussite des enfants et permettre les indispensables transformations pédagogiques. Il faut voir grand pour nos élèves. L'investissement budgétaire au service de la réussite des élèves et de leurs enseignants doit s'amplifier.

Au niveau départemental, la Saône et Loire doit rendre 3 postes. Cela peut paraître pas grand-chose mais il faudra le mettre en lien avec les priorités affichées par notre DASEN. En effet, s'il souhaite, comme il l'a dit, améliorer le nombre de remplaçants et faire monter en puissance le dispositif « plus de maîtres que de classes », **l'addition deviendra bien plus salée quand se dévoilera la liste des fermetures de classes.**

Alors qu'est annoncé le report des opérations de carte scolaire après le 29 mars pour cause d'élections cantonales, le SNUipp-FSU s'est adressé à la ministre pour dénoncer cette décision et demander le retour au calendrier normal.

Du bon usage de la circulaire RASED 2014

Avec l'arrivée du nouveau « pôle ressource de circonscription », des questions se posent et des craintes surviennent, notamment dans la conduite du dispositif.

Mal défini, ce pôle ressource soulève de nombreuses questions et beaucoup s'interrogent sur ses missions et son pilotage. Est-ce le lieu où l'on dit au RASED ce qu'il doit faire ou bien est-ce un outil de co-réflexion et de co-élaboration des actions pour lutter contre les difficultés scolaires dans la circonscription ?

Est-ce un nouveau dispositif servant seulement à masquer le manque de personnels RASED ? Permet-il de trouver l'équilibre entre la nécessaire « fonction ressource » et l'aide directe aux élèves ? Le SNUipp-FSU vous propose quelques éléments d'analyses et de lecture de la nouvelle circulaire pour essayer d'y voir plus clair et contribuer ainsi à redonner une place aux RASED dans un contexte où les créations de postes et les départs en formation doivent être au cœur de nos revendications notamment à l'occasion des choix budgétaires.

Faut-il revendiquer ou craindre le pilotage ?

« Après concertation de ces membres, l'IEN arrête l'organisation générale des actions de prévention et des aides spécialisées dans la circonscription ainsi que les priorités d'action du RASED dont le fonctionnement et les résultats sont régulièrement évalués. *»

La définition des priorités et des choix d'intervention pour lutter contre la grande difficulté scolaire et accompagner les équipes ne peut relever d'acteurs isolés. Il est nécessaire de l'inscrire dans un cadre de décision collectif et collaboratif et de définir un projet de circonscription. Ce n'est pas une distribution de

consignes mais la conduite d'une réflexion qui permet d'ajuster au mieux les moyens et les modalités aux besoins des élèves.

Le pôle ressource de circonscription : pour quoi faire ?

« Le pôle ressource de la circonscription regroupe tous les personnels que l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) peut solliciter et fédérer pour répondre aux demandes émanant d'un enseignant ou d'une école. Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) est l'une des composantes de ce pôle ressource. *»

C'est la grande nouveauté de cette circulaire même si elle ne définit pas précisément les contours de ce pôle. Pensé comme un lieu de réponses aux problématiques plurielles rencontrées par les écoles, le pôle ressource de circonscription a pu faire penser à un lieu de traitement des situations d'urgence. Même si celles-ci font partie de la réalité des écoles, elles ne peuvent constituer le quotidien du travail de la prise en charge des élèves en grande difficulté et donc être l'unique modalité d'action du RASED.

Il ne faut pas que ce pôle de ressources soit conçu comme une instance administrative de contrôle mais comme un outil permettant de mobiliser l'ensemble des personnels au service d'actions de prévention et d'aide.

Il va sans dire qu'il reste absolument nécessaire de recréer les postes qui font cruellement défaut sur le terrain afin d'apporter une aide efficace aux équipes et aux élèves en difficulté. Aujourd'hui, les RASED n'ont plus besoin de déclaration d'amour mais de preuves tangibles. Il est ainsi urgent de relancer les départs en formation CAPA-SH option E et G dans tous les départements, et tout particulièrement en Saône et Loire.

RASED : la pénurie au quotidien

Un témoignage de directrice, parmi d'autres...

Pour le RASED Mâcon Annexe (ex RASED Champgrenon), circonscription de Mâcon nord, cela fait plusieurs années que notre école, à 15km de Mâcon, n'a plus aucune aide concernant la prise en charge d'élèves en difficulté!

Dans le meilleur des cas, nous réussissons à obtenir un bilan psy quand il est indispensable pour l'ouverture d'un dossier MDPH ou une orientation (SEGPA CLIS...), et encore faut-il ramer, quelquefois pour obtenir un entretien avec la psychologue scolaire le jour même de la réunion d'équipe éducative ou de suivi de scolarisation! Forcément, avec une psy à mi-temps il n'y a plus de prise en charge possible!

(Fin de l'article en 4ème de couverture)

Je me syndique au SNU *ipp*-FSU 71 2014/2015



Nom : (Nom jf :) Prénom :

Adresse perso :

Tel fixe : Portable: Adresse mail : @

Infos vous concernant

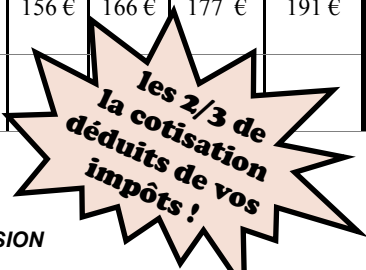
- PE PEGC
 Instituteur/trice M2 stagiaire
 Retraité-e

 Adjoint ASH
 Brigade Directeur
 EMF AVS /EVS/ AE
 Chargé d'école Autre (préciser)

- Nouvel-le adhérent-e
 Changement d'adresse
 Changement de nom

TARIFS ADHESION

	PE Stagiaire	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème
Instit						122 €	127 €	129 €	139 €	151 €
PE et PEGC	82 €	116 €	122 €	132 €	139 €	146 €	156 €	166 €	177 €	191 €
Hors cl. PE-PEGC		174 €	183 €	196 €	208 €	220 €				



POSSIBILITES DE REGLEMENT

Direct en 1 fois

2 à 6 chèques (au dos desquels vous pouvez indiquer les dates souhaitées de prélèvement. Ordre « *snuipp71* », à envoyer à **Dominique Gonnot, 20B, rue de Dracy 71640 GIVRY**)

6 prélèvements automatiques (le 5 du mois de janvier à juin 2015)

Vous avez déjà choisi l'adhésion par prélèvement en 2008 ?

- Ne nous envoyez rien, sauf si vous avez changé de banque (RIB)
 - Votre adhésion sera renouvelée par tacite reconduction **sauf avis contraire** de votre part.
 - Dans ce cas, informez-nous par courrier.

Suppléments	
Chargé d'école	+ 2 €
Direction de 2 à 4 cl.	+ 6 €
Direction de 5 à 9 cl.	+ 10 €
Direction de 10 cl. Et +	+ 12 €

Cas particuliers	
Mi-temps : du 1° au 5° éch.	: 80 €
du 6° au 11° éch.	: 88 €
à 75% : 75% de la cotisation	
Congé de formation: 85% de la cotisation	
Dispo/ Congé parental	: 50 €
AVS / AE	: 36 €
Retraité	: 100 €

DECLARATION D'ADHESION

Je me syndique au SNUipp 71 -FSU-, afin de contribuer :
 - à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités. - au développement du Service Public d'Education. - au renforcement de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, pluraliste et démocratique affilié à la F.S.U..
 Je demande au SNUipp 71 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires. Je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6-01-78. Cette autorisation est révoquant par moi-même dans les

Date : / /

TOTAL ADHESION€

Signature :
(obligatoire)

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Veillez compléter tous les champs () du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au SNUipp 71 avant le 20 décembre*

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ».Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Débiteur Nom Prénom (*) : Adresse (*) : Code postal (*) : Ville (*) : Pays (*) :	Identifiant Créancier SEPA : FR 52 ZZZ 407638 Nom : SNU IPP 71 Adresse : 2 rue du parc Code postal : 71100 Ville : Chalon sur Saône Pays : FRANCE
--	---

IBAN (*):

BIC (*):

à (*):

le (*): / /

Signature (*):

Et à part la psychologue scolaire, on ne voit plus personne à l'école depuis longtemps, sauf sur demande à notre IEN: Le maître G du RASED de Lugny nous a aidé auprès de 2 enfants, et lors du décès d'un parent d'élève. Mais aucun enfant de l'école n'a été pris en charge depuis de nombreuses années, faute de temps, de disponibilité. On envoie des fiches de demande RASED tous les ans, et aucune prise en charge n'est possible ensuite! Par exemple cette année, les fiches de demande sont parties en septembre et octobre mais faute de moyens suffisants, rien n'a pu se mettre en place! De plus, quand, les années précédentes, lassés d'attendre, nous avons rappelé nos demandes, on nous a répondu que les enveloppes pour les frais de déplacement étant vides, les RASED ne se déplaçaient plus et ne travaillaient donc qu'à Mâcon! Résultat: une véritable frustration vis à vis de notre dispositif RASED à l'école....., et du coup des RASED en général!

Cela fait plusieurs années que l'institution gère la misère et doit décider des priorités! Alors, pour nous, la circulaire ne changera pas grand chose! mais si elle amène tous les RASED à "fonctionner" comme le notre, alors j'ai bien peur que tous les enseignants se retrouvent aussi démunis que nous! Je me permets tout de même une lueur d'espoir puisque cette année la psychologue scolaire est à 80% et nous aurons une maître E en janvier! Aucun espoir hélas concernant l'arrivée éventuelle d'un maître G.

Après la mise à nu progressive des RASED qui les a empêchés de bien pouvoir remplir leur rôle il n'est pas étonnant de voir leur image dégradée dans certaines écoles. Encore une fois, la réponse de notre ministère ne correspond pas aux nécessités du terrain!

Ils peuvent pondre toutes les circulaires qu'ils veulent, il faut des RASED complets avec des moyens pour se déplacer afin que toutes les écoles puissent y avoir recours! Et ça, c'est vraiment urgent !



Dominique Protat
